

VOUS AVEZ UNE INTERVENTION
CHIRURGICALE ORTHOPÉDIQUE PLANIFIÉE

VOUS ALLEZ
ÊTRE OPÉRÉ
EN CHIRURGIE ORTHOPÉDIQUE



Docteur Philippe Paillard

CHIRURGIE ORTHOPÉDIQUE • TRAUMATOLOGIE DU SPORT

www.chirurgie-orthopedique-paris.com

QU'EST-CE QU'UNE CHIRURGIE ORTHOPÉDIQUE ?

La chirurgie orthopédique prévient et corrige les maladies, les traumatismes et les déformations de l'appareil locomoteur qui concernent les os, les articulations, les tendons, les muscles et les ligaments.

COMMENT SE DEROULE UNE INTERVENTION CHIRURGICALE ?

AVANT L'HOSPITALISATION

Une intervention chirurgicale a été décidée par le chirurgien.

Différentes étapes sont alors nécessaires afin que l'hospitalisation ainsi que le retour à domicile se déroule dans les meilleures conditions.

La consultation d'anesthésie

Cette consultation est obligatoire. Elle doit se faire au minimum 48 heures avant l'intervention mais il est recommandé de la faire 2 ou 3 semaines avant une intervention plus lourde de type prothétique.

Elle permet de :

- Faire connaissance avec l'anesthésiste qui prendra en charge le patient pendant toute l'hospitalisation
- Discuter avec lui des différentes techniques
- Faire un bilan médical complémentaire quand l'anesthésiste le jugera nécessaire

Ne pas oublier d'apporter :

- L'ordonnance de traitement en cours
- Les résultats des examens radiographiques effectués et autres examens (bilan sanguin, ECG, etc.)
- Le questionnaire d'anesthésie rempli

La consultation d'information pré-opératoire

Un second rendez-vous est organisé avec la secrétaire médicale, l'infirmière et le kinésithérapeute afin de planifier, d'expliquer et d'organiser l'admission, la sortie et le suivi post opératoire. Lors de cette consultation,

La secrétaire médicale s'occupe de :

- Donner l'ensemble des informations sur le déroulement de l'intervention chirurgicale
- Récupérer les documents nécessaires pour l'hospitalisation
- Vérifier et expliquer l'ensemble des papiers administratifs
- Remettre les documents de sortie et les ordonnances après la validation de l'anesthésiste
- D'organiser le transport pour le retour
- Vérifier les rendez-vous post opératoire avec l'infirmière et le kinésithérapeute de ville
- Valider le type d'intervention
- Valider le membre et le côté opéré
- Procéder au règlement de l'intervention

L'infirmière se charge :

- De donner toutes les informations sur les soins paramédicaux, les prises médicamenteuses après l'opération (antidouleurs)
- D'expliquer la gestion des surveillances basiques : température, gonflements, cicatrice
- D'informer sur les symptômes post opératoire pouvant alerter et la conduite à tenir en cas de problème

Le kinésithérapeute explique :

- La manipulation de l'attelle ou des béquilles si indiquées
- Leur réglage
- Les techniques de glaçage et les bons gestes à adopter après l'opération
- Le début de la prise en charge en kinésithérapie
- Les premiers conseils de rééducation et d'auto rééducation pour l'intervention chirurgicale en question

LA VEILLE DE L'INTERVENTION

Plusieurs étapes sont nécessaires la veille de l'hospitalisation

La préparation des affaires

Les documents

Les papiers administratifs :

- Carte vitale à jour
- Carte d'identité
- Mutuelle
- Consentement
- Une autorisation des parents pour les patients mineurs
- Un moyen de paiement

Les examens radiographiques :

- Radiographie
- IRM
- Scanner

Autres examens :

- Bilan sanguin
- ECG
- Panoramique dentaire si demandé

Le matériel

- Canes
- Attelle
- Bas de contention
- Vessie de glace

Le traitement personnel

- Ordonnance
- Médicament personnel

Affaires de toilette

- Gant et serviette de toilette
- Gel douche
- Brosse à dent et dentifrice
- Pyjama propre

La préparation physique

Les mesures d'hygiène :

Des mesures d'hygiène sont à respecter avant toute intervention chirurgicale :

- Couper court les ongles des mains et des pieds
- Ôter le vernis à ongles
- Retirer les bijoux bagues, chaînes, bracelets, piercings, etc.

La préparation cutanée :

La zone à opérer doit être dépilée à l'aide d'une crème dépilatoire (n'utiliser en aucun cas un rasoir)

S'il s'agit d'une **intervention du membre inférieur**, la dépilation se fait :

- Du nombril au pied pour une opération de la hanche
- Du pli de l'aîne jusqu'à la cheville pour une opération du genou
- Du genou jusqu'aux orteils pour une opération de la cheville

S'il s'agit d'une **intervention du membre supérieur** : la dépilation se fait sur le torse et de l'épaule jusqu'à la main.

La douche bétadinée :

La veille de l'opération, une douche bétadinée est prescrite, et doit être faite à domicile.

Voici les étapes à suivre :

- Prendre le flacon de Bétadine (flacon rouge) et le gant de toilette à usage unique- Se savonner jusqu'à ce que la mousse devienne blanche
- Se laver les parties du corps dans cet ordre là :
 1. Cheveux
 2. Visage
 3. Cou
 4. Bras
 5. Tronc
 6. Nombril
 7. Jambes
 8. Pieds
 9. Région génitale
 10. Région anale
- Insister derrière les oreilles, les aisselles, les plis de l'aîne, les pieds (entre les orteils)
- Se sécher soigneusement
- Se brosser les dents, se nettoyer les oreilles et mettre un pyjama propre.

Etre à jeun

La veille de l'intervention, à partir de minuit, quelque soit le type d'anesthésie il ne faut ni manger, ni boire, ni mâcher de chewing-gum, ni fumer. Si ces conditions ne sont pas respectées, l'intervention ne pourra pas avoir lieu.

LE JOUR DE L'ADMISSION

L'arrivée à la Clinique

L'admission se fait la veille de l'intervention au cours de l'après-midi.

Pour certaines interventions et sous l'avis du chirurgien, l'arrivée à la Clinique peut se faire le matin même de l'opération.

L'admission administrative

- Pour un patient mineur : autorisation signée des parents
- Un coffre est à disposition dans la chambre. Il est recommandé d'enfermer les objets de valeur.
- Télévision, téléphone et accès WIFI payants.

L'arrivée dans la chambre

L'infirmière donnera les informations et les explications nécessaires pour un bon déroulement du séjour.

Les examens sont à lui remettre (labos, examens radiographiques ...).

L'infirmière préparera le patient pour l'intervention.

La veille de l'intervention, à partir de minuit, il est obligatoire d'être à jeun : ni manger, ni boire, ni fumer, ni mâcher de chewing-gum.

L'heure de l'intervention sera communiquée la veille au soir ou en début de matinée. Pour les patients entrés la veille, un léger calmant sera prescrit et administré pour améliorer la qualité de la nuit.

LE JOUR DE L'INTERVENTION

La préparation à l'intervention

- L'infirmière viendra informer le patient du départ pour le bloc opératoire
- Une douche Bétadinée sera prise deux heures avant
- Une « pré-médication » sera donnée pour se relaxer

Le transfert au bloc opératoire

Les brancardiers assurent la descente au bloc opératoire avec le dossier médical complet, l'attelle et bas de contention si besoin.

L'arrivée au bloc opératoire

- L'anesthésiste accueille le patient et commence à le préparer pour l'intervention en salle de pré-anesthésie
- Il est ensuite amené en salle d'opération. C'est ici que l'infirmière de salle vérifie l'identité ainsi que le côté à opérer. Finalement elle installe le patient avec l'aide du personnel de bloc.
- L'assistant propose un film à regarder pendant l'intervention
- Le chirurgien vient saluer son patient et vérifie que tout est en ordre
- L'assistant du chirurgien prépare les champs opératoires et le membre à opérer
- L'intervention peut alors commencer

La salle de réveil

Même si le patient n'a pas été endormi pendant l'intervention, c'est un lieu de passage obligatoire d'environ 1 heure après toute intervention. Cela permet de :

- Surveiller les paramètres vitaux (tension, pouls, etc.)
- Contrôler de façon optimale la douleur pendant la levée de l'anesthésie
- Réaliser une radiographie de contrôle de l'articulation opérée
- Se réveiller tranquillement si il y a eu une anesthésie générale
- Au final, se mettre dans les meilleures conditions avant de retourner dans la chambre

Le retour en chambre

Le retour est effectué par les brancardiers. L'infirmière accueille et installe le patient. Elle vérifie que tout va bien et contrôle la douleur et les paramètres vitaux.

La visite médicale

Le chirurgien ainsi que l'anesthésiste viendront rendre visite au patient le soir de l'intervention et donneront les consignes et les informations nécessaires sur les suites.

La visite des proches

- Elle peut se faire de 12h à 20h30
- Visite des enfants à partir de 10 ans
- Les aliments venant de l'extérieur sont interdits
- Les fleurs sont interdites

LA SUITE DE L'INTERVENTION

La visite médicale

Le chirurgien et l'anesthésiste passent après et contrôlent le bon déroulement des suites opératoires ainsi que la gestion des moyens contre la douleur.

Les soins infirmiers

Les soins sont dispensés tous les jours. Le premier pansement se fera au deuxième jour.

La kinésithérapie

Le 1er lever se fait avec le kinésithérapeute le lendemain. La rééducation se fait ensuite tous les jours durant l'hospitalisation.

Les examens de contrôle

Des bilans sanguins, une radiographie et parfois une échographie veineuse sont réalisés à la demande des médecins.

Les horaires

- De repas et de visite : les horaires sont propres à chaque Clinique.

LA SORTIE

Le contrôle médical

Le chirurgien et l'anesthésiste se sont assurés que tout va bien.
Le chirurgien remet les différents papiers : Bon de transport, Protocole de rééducation, arrêt de travail.

Le contrôle infirmier

L'infirmière vérifie et refait le pansement. Elle remet tous les examens.

Le contrôle du kinésithérapeute

Il vérifie qu'une autonomie suffisante a été retrouvée pour un retour à domicile ainsi que les déplacements à l'aide des cannes.

Le bureau des infirmières

Avant la sortie, il faut passer au bureau des infirmières pour la remise des examens et la commande du moyen de transport.

Le bureau de sortie

Le bureau de sortie validera officiellement la sortie et remettra l'ensemble des bulletins d'hospitalisation.



POUR TOUTE QUESTION OU TOUTE URGENCE,
CONTACTER LE SECRETARIAT DU DOCTEUR PAILLARD
DU LUNDI AU SAMEDI DE 8H À 20H.

EN DEHORS DE CES HORAIRES, LA CLINIQUE EST
JOIGNABLE 24H/24 ET 7J/7.



Docteur Philippe Paillard

CHIRURGIE ORTHOPÉDIQUE • TRAUMATOLOGIE DU SPORT